



AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ICPE)

DEMANDE D'AUTORISATION SIMPLIFIEE D'EXPLOITER UN ELEVAGE ET UN ABATTOIR DE VOLAILLES, COMMUNE DE DUMBEA

Une enquête publique simplifiée relative à l'exploitation, par la ferme de Koé SARL, d'un élevage et d'un abattoir de volailles, sis 365, route de Koé, commune de Dumbéa, est ouverte pour une durée de 4 semaines à compter du 26 novembre 2024, est clôturée le 23 décembre 2024 à 15 heures.

Pour la durée de l'enquête, le public peut prendre connaissance du dossier sur le site internet de la province Sud ou aux jours ouvrables à l'exception du samedi :

- au bureau des installations classées pour la protection de l'environnement et de la gestion des déchets – direction du développement durable des territoires de la province Sud – centre administratif de la province Sud (téléphone : 20.30.40), 6 route des artifices à Nouméa, de 8 heures à 11 heures 30 et de 13 heures à 15 heures ;
- à la mairie de Dumbéa, (téléphone : 41.40.00), 66, avenue de la Vallée, Koutio, du lundi au jeudi de 7 heures 30 à 15 heures 30 et le vendredi de 7 heures à 14 heures 30.

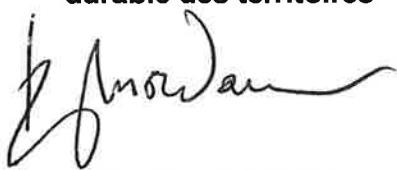
Il peut déposer ses observations écrites sur un registre ouvert à cet effet à la mairie de Dumbéa ou par lettre simple ou recommandée adressée à la direction du développement durable des territoires de la province Sud – service gestion et préservation des ressources – bureau des installations classées pour la protection de l'environnement et de la gestion des déchets – BP L1 – 98849 Nouméa cedex.

Le texte de l'avis ci-dessus doit

- être affiché en mairie ainsi que dans le voisinage de l'installation ;
- faire l'objet d'une radiodiffusion ainsi que d'au moins une insertion dans un ou plusieurs journaux habilités à recevoir les annonces judiciaires ou légales.

Cadre réservé au visa de l'administration

Le directeur adjoint du développement durable des territoires



Bastian MORVAN